



Réf. Farde e-Assemblées : 2327019

N° OJ : 22

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020

**Objet :** Règlement de l'appel à projets dans le cadre de l'événement DiverCity.

Le Conseil Communal,

Considérant que le 21 mai est la Journée Mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement ;

Considérant que depuis 2008, le Conseil Bruxellois de la Diversité Culturelle (CBDC- anciennement CBOE) organise l'événement DiverCity, une fête annuelle de quartier qui veut favoriser et valoriser les échanges interculturels ;

Considérant qu'en 2020, DiverCity aura lieu sur la Place de la Monnaie précisément le 21 mai ;

Considérant qu'afin d'étendre la possibilité de participer à l'événement à d'autres associations qu'aux seuls membres du CBDC, un appel à projets va être lancé pour l'événement en 2020 ;

Considérant que les projets d'animations recherchés sont des activités s'inscrivant dans le cadre du concept de DiverCity et qui s'inscrivent dans une dynamique interculturelle ;

Considérant qu'un règlement pour l'appel à projets aux associations a été rédigé en accord avec le Service Juridique ;

Considérant que les associations qui auront soumis un projet et qui auront été sélectionnées pour participer à DiverCity se verront octroyer un subside sur l'article 84201/33202 du budget ordinaire ;

Il est demandé au Collège d'adopter le règlement d'appel à projets pour l'événement DiverCity.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins

Arrête :

Article unique : Le règlement pour l'appel à projets dans le cadre de l'événement DiverCity est adopté.

Annexes :

[Règlement appel à projets DiverCity \(FR\) \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)